

Près de 2,1 millions d'assurés bénéficient d'une pension de retraite du régime de Sécurité sociale des travailleurs indépendants au 31 décembre 2019, 984 400 au titre du régime des artisans et 1 206 000 des commerçants.

1,53 million de pensions sont servies au titre d'un droit direct seul (pensions personnelles), 420 800 au titre d'un droit dérivé seul (pension de réversion) et 108 400 au titre d'un droit direct et d'un droit dérivé. Le Régime complémentaire des indépendants (RCI) verse un complément de retraite à 1,4 million de pensionnés fin 2019.

■ LE NOMBRE DE PENSIONNÉS AU TITRE D'UN DROIT DIRECT PROGRESSE FAIBLEMENT EN 2019

À la fin de l'année 2019, le régime compte près de 2,1 millions de pensionnés bénéficiant d'une retraite de droit direct ou dérivé, en progression de 0,7 % par rapport à 2018, soit un rythme un peu plus faible que celui observé en 2018 (+1,2 %).

Sur les douze dernières années, le nombre de retraités a augmenté de 1,4 % par an en moyenne, avec une progression un peu plus marquée dans le régime des artisans. Les effectifs de pensionnés de droit direct ont progressé très significativement entre 2007 et 2019 (+22,4 %, soit 1,7 % en moyenne annuelle), alors que les bénéficiaires d'un droit dérivé n'ont évolué que de +6,1 % sur la période (soit une évolution moyenne annuelle de +0,5 %).

Au 31 décembre 2019, le nombre de bénéficiaires d'une pension de droit direct (cumulé ou non avec un droit dérivé) s'élève à 1,6 million de personnes et progresse de 0,8 % par rapport à 2018, soit un rythme plus faible qu'en 2018 (+1,2 %).

Toutefois, cette dynamique masque de fortes disparités selon le régime (base ou complémentaire) :

- à fin décembre 2019, le nombre de bénéficiaires d'une pension de droit direct du régime de base diminue par rapport à décembre 2018. Cette évolution est en lien avec la mise en place de la liquidation unique des régimes alignés (Lura) au 1^{er} juillet 2017. Dorénavant, les assurés nés à partir de 1953 qui ont été affiliés à plusieurs régimes alignés au cours de leur carrière perçoivent une pension de retraite unique au titre de leur carrière dans les trois régimes alignés (Régime général, MSA salarié et Sécurité sociale des indépendants). Le régime compétent est le dernier régime d'affiliation de l'assuré sauf exceptions liées notamment à l'existence de dispositifs propres à l'un des régimes. La Sécurité sociale des travailleurs indépendants verse donc la pension seulement si elle est le dernier régime d'affiliation ce qui entraîne une baisse des liquidations au sein du régime.

- le nombre de pensionnés de droit direct du régime complémentaire augmente de 2,7 % en 2019 (3,4 % en 2018).

Le nombre de pensionnés de droit dérivé suit une croissance plus atone : +0,4 % en 2019 contre +0,3 % en 2018.

■ DES EFFECTIFS DE RETRAITÉS AU TITRE DE LA COMPLÉMENTAIRE PLUS DYNAMIQUES

Au 31 décembre 2019, 1 055 465 assurés du régime sont bénéficiaires d'une pension de droit direct au titre de la complémentaire (RCI), en hausse de 2,7 % par rapport à 2018, et 349 350 d'un droit dérivé du RCI (+1,7 %).

CHIFFRES ESSENTIELS

2,1 millions de retraités fin 2019

45 % d'artisans

55 % de commerçants

1,53 million de bénéficiaires d'une pension de droit direct seul (74 % des effectifs)

0,42 million de bénéficiaires d'une pension de droit dérivé servie seule (20 % des effectifs)

108 000 retraités cumulent leur pension de droit direct avec une pension de droit dérivé (5 % des effectifs)

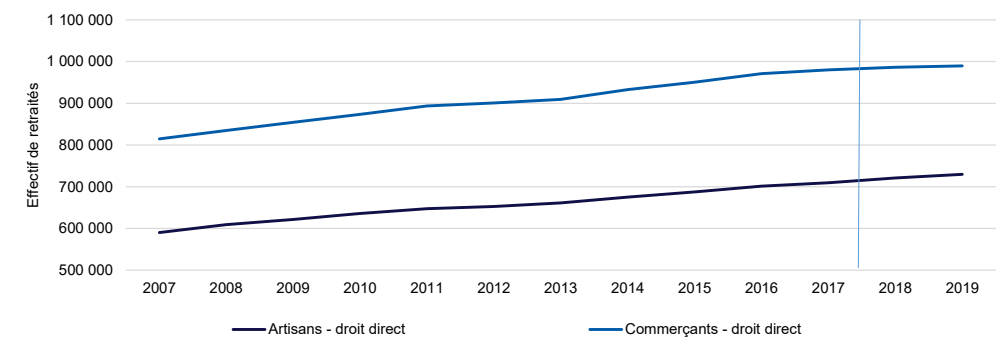
Tableau 1 : nombre de bénéficiaires d'une pension de retraite de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants au 31 décembre 2019

	Artisans		Commerçants		Ensemble*	
	2019	Évolution 2019/2018	2019	Évolution 2019/2018	2019	Évolution 2019/2018
Pensionnés de droit direct seul	709 600	1,2 %	921 214	0,4 %	1 530 185	0,8 %
Pensionnés de droit dérivé seul	254 753	0,7 %	216 371	0,1 %	420 816	0,4 %
Pensionnés cumulant un droit direct et un droit dérivé	20 049	1,9 %	68 432	0,2 %	108 380	0,6 %
Total des retraités	984 402	1,1 %	1 206 017	0,3 %	2 059 381	0,7 %

*La somme des effectifs des colonnes « Artisans » et « Commerçants » est supérieure aux effectifs totaux (colonne « Ensemble »), certains assurés bénéficiant de retraites des deux régimes.

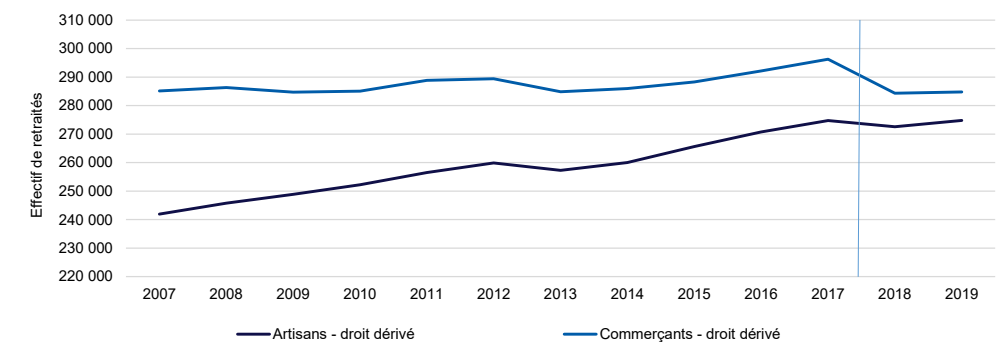
Source : Cnav, 2020.

Graphique 1 : évolution du nombre de retraités de droit direct entre 2007 et 2019



Source : SSTI (2007 à 2017) et Cnav (2018 et 2019), 2020.

Graphique 2 : évolution du nombre de retraités de droit dérivé entre 2007 et 2019



Source : SSTI (2007 à 2017) et Cnav (2018 et 2019), 2020.